



jeudi 14 septembre 2017

Marie-Emmanuelle ASSIDON nouvelle préfète déléguée pour l'égalité des chances dans les Bouches-du-Rhône

Lors du conseil des ministres du 9 août 2017, Marie-Emmanuelle ASSIDON a été nommée préfète déléguée pour l'égalité des chances auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de la zone de sécurité et de défense Sud, préfet des Bouches-du-Rhône. Elle succède ainsi à Yves ROUSSET. Elle a pris ses fonctions le lundi 4 septembre 2017.

Diplômée de lettres modernes et de sciences politiques, Marie-Emmanuelle ASSIDON a été responsable de prévention santé dans le secteur mutualiste de 1996 à 1998. Elle est ensuite chef de projet pour l'organisation des Assises de la culture scientifique et technique à l'Unesco (1999-2000) puis se spécialise dans le conseil, successivement en conduite du changement au sein d'une agence de communication (2001-2002), à l'Assemblée nationale comme attachée parlementaire (2002-2007), en accompagnement d'entreprises et d'institutions (2007-2009), puis, à partir de 2009, devient directrice de la communication.

En mai 2012, Marie-Emmanuelle ASSIDON est conseillère pour la presse et la communication du ministre des Affaires étrangères. Elle est nommée en 2013 directrice d'administration centrale au secrétariat général des ministères de l'Égalité des territoires et du Logement et du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Conseillère spéciale du ministre de l'Intérieur en avril 2014, elle conserve de décembre 2016 à mai 2017 cette fonction auprès du Premier ministre.

Avant sa nomination au poste de préfète déléguée pour l'égalité des chances dans les Bouches-du-Rhône, Marie-Emmanuelle ASSIDON était préfète chargée d'une mission de service public relevant du Gouvernement.